

VIM'Infos

Novembre 2022

Goûter Spectacle du CCAS

Le CCAS propose un "goûter spectacle" pour les habitants de plus de 75 ans le dimanche 11 décembre à partir de 14h (spectacle à 14h30) à la Salle de l'Oseraie. Les personnes souhaitant s'inscrire peuvent le faire auprès de la mairie par téléphone ou par mail.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 ouvrent pour les nouveaux arrivants à partir du 3 janvier 2023 jusqu'au 6 février 2023. Pour les enfants déjà inscrits en 2022-2023, pas besoin de les réinscrire; ils seront automatiquement inscrits.



Vous trouverez la liste des pièces à fournir et le document d'inscription 2023-2024 en ligne sur le site de la

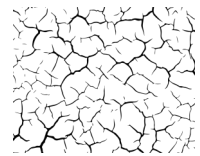
mairie à partir de fin décembre.

NB: Les photocopies des vaccins seront à fournir directement à l'école; la mairie ne les réceptionnera pas.

Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 20 janvier à 19h00.

Sécheresse : Vimines reste en état d'alerte



Un nouvel arrêté préfectoral du 3 novembre place toujours Vimines en état d'alerte sécheresse, et ce jusqu'au 30 novembre. Les dispositions pourront être prorogées, renforcées ou abrogées en fonction de la situation météorologique et hydrologique.

Mesures de portée générale

Sont interdits :

- le lavage des véhicules sauf pour les véhicules d'intervention (pompiers, ambulances...) pour raison de sécurité ou sauf si réalisé en station professionnelle équipée de matériel haute pression ou de système de recyclage ;
- de 8 h 00 à 20 h 00 : l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris, des jardins potagers, des espaces verts publics et privés, des golfs, stades et espaces sportifs de toute nature. Pour les golfs spécifiquement, les volumes consommés devront être réduits de 30 % par rapport à une situation de référence dite « normale » ;
- le fonctionnement des fontaines privées et des fontaines publiques en circuit ouvert, sauf, pour ces dernières, identification auprès de la Direction départementale des territoires (DDT) ;
- le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques ;
- le nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par des professionnels ou des collectivités pour raisons sanitaires ou de sécurité ;
- le remplissage des piscines privées sauf remise à niveau et première mise en eau pour livraison après construction ;
- les prélèvements directs dans le milieu hydraulique souterrain ou superficiel dits domestiques au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement (inférieurs à 1 000 m³ par an) et à usage non professionnel.



Tel. : 04 79 69 07 69

Fax : 04 79 69 40 65

www.vimines.com

contact@vimines.com



HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture de la Mairie au public	10h00 12h00	16h00 18h00	.	16h30 19h00	.
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00
Prise de rdv État Civil	.	14h00 16h00	.	17h00 19h00	.
Permanence dépôt de dossier URBANISME	Sur rdv	16h00 18h00	.	Sur rdv	.

Prise de rendez-vous possible avec les Elus :

Maire et Présidente du C.C.A.S.,
WOLFF Corine

1^{er} adjoint en charge des finances et de l'économie,
GUGGIARI Gérard

2^{ème} adjointe en charge de la solidarité, la cohésion sociale, la communication, l'animation et la culture,
MITAIS Myriam

3^{ème} adjoint en charge des travaux et investissements,
QUIDOZ Jean-Philippe

4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et des services aux personnes,
FRISON Cyrielle

5^{ème} adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des relations avec les partenaires extérieurs,
VELLARD Jean-François

Ordures ménagères et tri sélectif :

Toute la commune est maintenant équipée de **points de regroupements de conteneurs** semi-enterrés de déchets ménagers et de tri sélectif. (*Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.*)

Accueils de loisirs

Jessica RAMIREZ
Tel : 06 29 69 70 34
Mail : centreloisirs@vimines.com

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Virginie D'HALLUIN
Tel : 06 30 97 58 22
Mail : sad@vimines.com

Micro-crèche

Mélanie VERARD
Tel : 04 28 70 59 66
Mail : petite-enfance@vimines.com

Contact Dauphiné Libéré

Jacky BARTHELEMY
Tel : 06 28 08 47 97
Mail : jacky_barthelemy@hotmail.fr

Bibliothèque de Vimines :

Tel : 04.79.71.42.10
Mail : bibliotheque@vimines.com
Ouverture : lundi - mardi - vendredi :
16h-18h, mercredi 9h-12h.
Fermeture au mois d'août.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 79 25 40 16

Appel d'Urgence Européen : 112 SAMU : 15 Pompiers : 18

Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler: 114

SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr

Pharmacie de garde : 3237

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/

Enfance maltraitée : 119

SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85

Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70 ou le Formulaire Simpl'ici sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>

Enedis Urgence : 09 72 67 50 73

Orange Urgence: dommages-reseaux.orange.fr ou heures non ouvrables: 3900 choix 4

S	◆ Infos municipales	p. 1-13
O	◆ Vimines d’Hier et d’Aujourd’hui	p.14 et 15
M	◆ Informations diverses	p. 16-19
A	◆ Les associations de Vimines	p. 20-26
I	◆ Calendrier	p.28
R		
E		



Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Vimenais,

Les paysages de Vimines ont retrouvé les couleurs chaudes de l’automne pour le plus grand plaisir du regard. L’été caniculaire les avait pourtant desséchés et nous avait fait craindre une pénurie d’eau et l’apparition d’incendie. Il n’en a rien été mais cet épisode doit nous interroger sur notre capacité collective à faire face aux aléas du climat. Ils ont jalonné l’histoire de l’humanité.

Emmanuel Le Roy Ladurie note d’ailleurs dans son ouvrage « Histoire du climat depuis l’An mil » qu’entre 1920 et 1940 les températures de la Savoie ont régulièrement dépassé les 40 °C.

Les médias se font l’écho de théories catastrophistes sur l’avenir de notre planète et stigmatisent la responsabilité de l’activité humaine.

Celle-ci ne saurait être contestée mais ne peut tout expliquer. Après des décennies de surconsommation et d’abondance, chacun a conscience de la nécessité de renouer avec la sagesse de nos aïeux qui prélevaient des ressources à la hauteur de leur besoin et avec parcimonie. Avec simple bon sens, ils pratiquaient le « circuit-court » avant même que cela ne devienne un concept marketing en usage dans toutes nos collectivités.

Notre commune s’est déjà emparé de ces sujets. Alors que de nombreux villages essaient de mettre en place l’extinction nocturne des éclairages publics et sont confrontés à des débats parfois tendus, Vimines a, depuis toujours fait le choix de ne pas équiper son territoire, hormis aux abords immédiats de l’école et des bâtiments publics et durant des plages horaires limitées.

L’ensemble des personnels est sensibilisé au maintien de température de chauffage raisonnable durant les heures de travail.

La commune a signé une convention tripartite avec le CISALB et Grand Chambéry, intitulée « Eau Climat on agit ! » qui a pour but de mener des actions, de régulation des consommations communales, de récupération et utilisation des eaux pluviales, de prévention lors de sécheresse, de réduction de pollution des rivières ou des réflexions autour des espaces verts et du fleurissement, de la désimperméabilisation des sols, etc...

Dans le cadre de cette convention, le Centre de loisirs associera les enfants à l’identification des regards d’eaux pluviales de la commune par un marquage symbolique « le lac commence ici, ne jetez rien ! ». Il va par ailleurs lancer une sensibilisation autour du gaspillage alimentaire.

En réponse à une demande des enseignants de mener une étude sur le besoin d’ombre dans les salles de classe et la requalification de la cour, la municipalité a convenu d’un partenariat avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement afin de mettre en place des ateliers de travail, associant enseignants volontaires élèves de certaines classes, agents des accueils de loisirs, représentants des services techniques et élus de la commune ... en vue d’imaginer des réponses végétales naturelles.

En parallèle, l’étude diagnostic de nos chemins ruraux et voies communales, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse, nous offre l’opportunité d’itinéraires bis de desserte de la commune à pied ou à vélo, à l’abri du flot de circulation automobile.

Plus que jamais dans le contexte géopolitique international très instable qui génère beaucoup d’inquiétude dans les esprits, la confiance en l’intelligence humaine et sa capacité d’inventivité, d’innovation doit être de rigueur pour relever les défis qui se présentent à nous.

La récente forte mobilisation des habitants autour de la création du café associatif « la Grolle » a montré le dynamisme des habitants et leur intérêt à échanger sur ces sujets de société qui nous préoccupent.

Les prochaines échéances des festivités de fin d’année et des vœux le 20 janvier 2023 seront l’occasion d’échanger avec vous et peut être de voir émerger des idées nouvelles d’actions concrètes.

A très bientôt et au plaisir de ces moments qui s’annoncent.
Bonne lecture à tous.



État Civil - Septembre à Novembre 2022

De septembre à novembre 2022, la Commune de Vimines a connu :

4 Naissances – 2 Mariages – 3 Décès

Les personnes souhaitant une insertion dans le bulletin municipal ou dans le Vim'Infos doivent répondre favorablement au coupon d'autorisation de parution envoyé ou nous en faire la demande écrite par mail : contact@vimines.com ou directement au secrétariat de mairie.

Naissances :

- Sven, Owen, Björn FREYDIER, né le 20/07/2022
- Izia, Simone, Alba ROCHE née le 22/07/2022
- Enzo, Kenan HALAK né le 15/08/2022
- Valentin, Pierre, Laurent BUFFET né le 14/08/2022
- Léonie GOUACHON née le 07/09/2022
- Léo BERNARD-COLOMBAT né le 11/09/2022
- Ysée, Rose, Louise GRELIN née le 29/09/2022
- Elisa, Suzanne, Alice BUFFLE née le 02/11/2022

Décès :

- Georges, Marcel BUFFET décédé le 15/09/2022
- Michel, Albert BOULET décédé le 01/10/2022
- Julien BISILLIAT-DONNET, décédé le 21/10/2022

Formalités d'état-civil :

Pour tout renseignement sur
vos
démarches d'état-civil :
rendez-vous sur le site
<https://www.service-public.fr/>

ou sur le site de la mairie
<https://www.vimines.com/>

Liste des délibérations du Conseil Municipal de la Commune du 13 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 18

L'an deux mil vingt deux

Le 13 Septembre à 20 heures

le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 9 septembre 2022

Présents : Corine WOLFF, Myriam MITAIS, Jean-Philippe QUIDOZ, Jean-François VELLARD, Dominique SELLEM, Sandrine BERLIOZ, Armelle BENOIT, Jean-Christophe DENARIE, Gaëlle BERNARD-PEYRE, Sébastien BLEUSE, Nicolas CHAMPROND

Absents : Gérard GUGGIARI (pouvoir donné à Jean-François VELLARD) Cyrielle FRISON, Mathilde JASSERAND, Marie-Noëlle COUX, Nelly PLASSAT (pouvoir donné à Gaëlle BERNARD-PEYRE), Gabriel BUFFLE, Céline JANIN

Secrétaire : Myriam MITAIS

Délibération n°2022-35 - Institution de la taxe d'aménagement et fixation du taux

Quorum : 11 -Votants : 13 Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-36 - Acquisition des parcelles Section AN n°242 et 243 – Les Berlioz

Quorum : 11 -Votants : 13 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 1

Délibération n°2022-37 - Acquisition de la parcelle Section AH n°115 – Les Brilles Dessus

Quorum : 11 -Votants : 13 Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-38 - Convention d'engagement des communes du bassin versant du lac du Bourget

Quorum : 11 -Votants : 13 Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0



Liste des délibérations du Conseil Municipal de la Commune du 10 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice :18

Présents 11

Votants 12

L'an deux mil vingt deux

Le 11 Octobre à 20 heures

le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 7 octobre 2022

Présents : Corine WOLFF, Gérard GUGGIARI, Jean-Philippe QUIDOZ, Cyrielle FRISON, Jean-François VELLARD, Dominique SELLEM, Nicolas CHAMPROND, Sandrine BERLIOZ, Nelly PLASSAT, Céline JANIN, Sébastien BLEUSE

Absents : Myriam MITAIS, Mathilde JASSERAND, Armelle BENOIT, Jean-Christophe DENARIE, Marie-Noëlle COUX, Gaëlle BERNARD-PEYRE (pouvoir donné à Nelly PLASSAT), Gabriel BUFFLE.

Secrétaire : Jean-François VELLARD

Délibération n°2022-39 : Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Quorum : 11 -Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-40 : Budget 2022 – Décision modificative n°2

Quorum : 11 -Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-41 : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes– Contrat Région

Quorum : 11 -Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-41 : Demande de subvention auprès de Savoie Biblio

Quorum : 11 -Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération n°2022-42 : Demande de subvention au titre du FDEC - Année 2023 Quorum : 11 -
Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le procès verbal des délibérations du 11/10 sera voté et mis en ligne à la suite du prochain conseil municipal.

Les derniers conseils d'administration du CCAS en bref

Le prochain Conseil d'Administration, aura lieu le 03/12..

Retrouvez les anciens comptes-rendus sur notre site internet.

L'École de Vimines

Bilan des activités de l'école de l'année 2021-2022



Les sorties du cycle 1 (PS-MS-GS) :

Les visites des maternelles :

Le musée des Beaux-Arts de Chambéry.

La maison de Jean-Jacques Rousseau.

Les grottes de Saint-Christophe.

Une sortie au cinéma ainsi qu'une randonnée en forêt.

Et les GS, ont eu un cycle à la patinoire.



Les cycles 2 (CP-CE1-CE2) ont également visité la Maison de Jean-Jacques Rousseau.

Et aussi assisté à un spectacle de cirque à l'espace Malraux.



Pour le journée du patrimoine, les enfants ont eu accès aux coulisses de l'espace Malraux.

A Aix les bains la découverte de l'espace Aqualis avec observatoire d'oiseaux.

Une sortie cinéma.

Une sortie à la journée au musée de l'Ours et de la cave coopérative des Entremonts le Vieux.

Une journée nature, randonnée sur vimines avec un travail sur les arbres.
Natation et patinoire, pour le cycle EPS.



Il y a eu le rallye mathématique au niveau départemental. (Le rallye se compose d'un entraînement et d'une manche officielle au cours de la semaine des mathématiques, adaptée à chacun des niveaux d'enseignement).

Séjour culturel avec nuitées (3 jours/2 nuits) à Lyon, pour les deux classes CE1-CE2 Mme Fortin et CE2-CM1 Mme La Mendola (Ciné lumière, rallye photo, visites des traboules, musée archéologique).



Le cycle 3 (CM1-CM2)

A l'occasion de la journée du patrimoine, les élèves ont visité l'espace Aqualudique du Stade à Chambéry. Un spectacle de Hip-hop à l'espace Malraux.



Sortie en forêt à la découverte des variétés d'oiseaux présents sur la commune avec atelier confection de nids.

Projection d'un film d'animation à l'Astrée.

Concernant le cycle EPS :

Natation, volley avec un intervenant, stage de voiles et kayak.

Le permis internet : en collaboration avec la gendarmerie de la Motte Servolex.

Civibus : Pour la préparation à l'entrée au collège, apprendre à prendre le bus, comment signaler son arrêt, civisme dans le bus et aux abords (un bus vient dans la cour de l'école).

Sécurité SNCF : civisme dans les trains, aux passages à niveau, dans les gares, aux abords des voies (réalisé par un agent SNCF).

Prévention routière (vélo) : une partie a été faite en classe (signalisation), règles de sécurité et une partie en extérieur avec parcours.



Visite du collège Henry Bordeaux (CM2) : visite des locaux pendant le temps scolaire et en présence des collégiens.

Préparation de la Cérémonie du 11 novembre préparée par les enfants. (les classes de CE2, CM1, CM2).

Recyclage et la valorisation des déchets : poursuite des projets.

Les restes de la cantine (produits frais) : compost et jardin de l'école.



Collecte à l'école :

- bouchons, piles, cartouches imprimantes, emballages compotes.
- Stylos et matériel d'écriture en plastique : pour une association qui lutte contre les maladies génétiques.
- Concernant l'aluminium : le projet est renouvelé, les familles peuvent stocker les emballages en aluminium chez elles (ou autres métaux : acier, cuivre, laiton).

Rentrée des classes



Jeudi 01 Septembre 266 élèves ont fait leur rentrée.

Nous comptons 10 classes cette année sous la direction de Mme FORTIN :

PS-MS : Mme Canet et Mme Emptaz

PS-GS : Mme Vallin et Mme Emptaz

MS-GS : M.Brune

CP : Mme Bonnel

Avec l'aide d' ATSEM : Mme Magueur Isabelle, Mme Berlioz Marie-Hélène, M.Rezizg Karim, Mme Van Belle Maureen

CP-CE1 : Mme D'Ambrosio et Mme Emptaz

CE1 : Mme Simon

CE1-CE2 : Mme Fortin et Mme Barrois

CE2-CM1 : Mme La Mendola

CM1-CM2 : Mme Cason

CM1-CM2 : Mme Arnaud.

Les élèves ont cours le lundi mardi jeudi et vendredi de 8h20 à 11h35 et de 13h45 à 16h30



Micro-Crèche - Les P'tious de Vimines

Les enfants ont fait leur rentrée, les anciens et les nouveaux et nous avons laissé partir nos éco-liers.

Tout ce petit monde a pris ses marques et les activités reprennent.

Cette année nous sommes sur le thème des véhicules, les activités tourneront sur ce dernier mais pas que, nous n'oublions pas le calendrier avec les saisons.



Et voilà une jolie décoration d'Automne

Puis nous avons décoré la crèche pour halloween et maquillé les enfants.

Message pour la rentrée de septembre 2023

Vous voulez faire une pré-inscription pour un accueil en septembre au sein de la structure ?

Vous pouvez télécharger sur le site de la mairie le document et le renvoyer. Attention tout dossier non rempli correctement ne sera pas accepté.

Une commission d'attributions des places est prévue en avril; après cette date les dossiers pour un accueil régulier risquent d'être refusés.

Pour cette année il nous reste des places en occasionnels uniquement sur des matinées de 8h à 12h30, merci de contacter la Micro-Crèche ou d'envoyer un mail.



Centre de loisirs

L'été au centre de loisirs :

Durant l'été, le centre de loisirs a accueilli les enfants en juillet et en août. Les animateurs ont proposé un été sportif.

Les enfants ont découvert l'accrobranche, le vélo, le cirque, les courses d'orientation...

Afin de profiter du soleil, nous nous sommes rendus sur le site d'Aiguebelette, pour une journée baignade pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Pour clôturer le mois de juillet, un spectacle de cirque a été réalisé par les enfants suivi d'un goûter offert par le centre de loisirs.

La rentrée scolaire :

Les accueils de loisirs ont accueilli 7 nouveaux animateurs.

Les enfants ont retrouvé le rythme de l'école avec les activités sportives et manuelles proposées durant le temps des accueils de loisirs.



Bibliothèque

Bibliothèque

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté "François Mauriac"

Les animations passées

Atelier ponctuel

Au fil des pages, agréable moment de partage autour d'un café, pour échanger sur les livres lus par les lectrices présentes. Lors de chaque rencontre, les participantes définissent la date du rendez-vous suivant.

Accueil des classes

Les enfants ont pu écouter une histoire présentée à l'aide d'un petit théâtre en bois japonais « Kamishibai »



Ateliers "Bébés-Lecteurs"



Le 15 septembre : Découverte d'une histoire lue à l'aide d'un raconte-tapis. C'est ludique et interactif pour tous !

Le 20 octobre (ci-dessous) : Atelier L'ours tendre dans le cadre de l'opération « Premières pages » avec un spectacle musical



Notre large choix de nouveautés (enfants- adultes) de la rentrée littéraire 2022



Dons au C.C.A.S. de Vimines

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles :

- aide et services aux personnes âgées,
- aide aux personnes handicapées,
- aide aux enfants,
- aide aux familles en difficulté....



Le C.C.A.S. est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Pour agir, le CCAS fait appel aux dons pour le soutenir dans ses actions :
Vous pouvez effectuer un don au C.C.A.S. par chèque libellé au trésor Public.
En contrepartie 66 % de votre don est déductible d'impôt.

Travaux

Nouvelles cages de foot pour le stade de Vimines et
réfection du terrain stabilisé



Urbanisme... Petits rappels

Après une période de demandes d'autorisations bien chargée en fin d'année 2021 compte tenu de la date fatidique du 31 décembre pour la mise en place de la nouvelle réglementation thermique des bâtiments - plus de 25 demandes de permis de construire reçues - le rythme des demandes s'est un peu réduit depuis le début d'année.

Nous profitons de ce Vim' Infos de fin d'année, pour vous rappeler quelques règles d'urbanisme suite à la diffusion du mémento de permis de construire en milieu d'année.

Tout d'abord, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, un délai d'instruction est nécessaire pour recueillir les avis des services concernés : électricité, service des eaux, etc... Il est variable en fonction de la demande.

- Lors de la constitution de votre dossier par vos soins et/ou maître d'œuvre ou architecte, utilisez les bons documents CERFA relatifs à la nature des constructions envisagées. Ces documents qui viennent de changer sont disponibles sur le site internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Tout autre document présenté en Mairie sera refusé, et vous devrez revenir avec les bons documents CERFA, donc préparez bien vos dossiers.

Le site propose aussi une foire aux questions et les formulaires d'aide au montage des dossiers.

- Il faut attendre de recevoir l'arrêté autorisant les travaux pour une déclaration de travaux ou pour un permis de construire et la purge du délai de recours de deux mois, avant le lancement des travaux
- Installer le panneau d'affichage réglementaire rappelant les numéros et la nature de la construction, visible depuis la voie publique pour toute autorisation.
- Dès le début des travaux, bien nous envoyer le formulaire de Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC). Pour un Permis de Construire, la réception de ce document lance la procédure d'adressage pour l'obtention de votre numéro sur la voie privée ou communale concernée. Pour une Déclaration Préalable de travaux, cela ne change rien à l'adressage.
- À la fin des travaux, bien nous adresser votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) lors de la fin des travaux définis dans le Permis de Construire. Bien souvent ce document est réclamé par le notaire lors d'une vente. À savoir que l'instruction de la demande de conformité est variable de 3 mois à 5 mois.

Aussi en début d'année 2022, devait être lancée la dématérialisation des dossiers d'autorisation d'urbanisme. Cependant suite à des contraintes de mise en place du logiciel par Grand Chambéry, celle-ci n'a pu être réalisée. Pour l'instant, le dépôt papier reste l'unique voie d'enregistrement de vos dossiers en Mairie, sur rendez-vous le mardi soir aux horaires d'ouverture de 16h à 18h.

Déchetterie mobile

Christophe et Martial étaient présents le samedi 24 septembre au niveau du parking de l'école. Ils aidaient ainsi les habitants à jeter leurs déchets.



Malgré le temps automnal, on a pu enregistrer 57 passages.

Vous pouvez déposer du bois, des métaux, des déchets dangereux (huile moteur, piles, batteries,...), du polystyrène, de l'électroménager, du mobilier, du tout-venant et des textiles (secs et en sacs fermés).

Les déchets amiantés, végétaux, gravats (WC, évier en grés, plâtre,...) ne sont pas acceptés.

Vous trouverez une zone de réemploi. Elle est dédiée à déposer vos objets en bon état et même repartir avec votre coup de coeur.

La dernière de l'année 2022 est prévu le mardi 22 novembre. Elle se trouvera sur le parking du stade de foot.

Les dates de 2023 sont les mercredis :

- 4 Janvier
- 8 Mars
- 3 Mai
- 5 Juillet
- 6 Septembre
- 1er Novembre

Les vignes de Vimines

Un jour d'automne, nous sommes allées à la rencontre de François Faux-Girard, beaucoup plus connu sous le surnom de « Fanfan », de son fils Damien et de leur Sarto, chemin des Grandes Vignes. Ils sont les derniers sur Vimines à cultiver la vigne pour produire leur vin.



La vigne fait partie du joli paysage de Vimines depuis longtemps

À l'après-guerre de 1945, la commune ne comptait pas moins de 150 hectares de terrains plantés en vignes ! Il y avait environ 35 celliers et autant de familles qui cultivaient la vigne.

Ces Sartos étaient tous équipés de pressoir, avec une partie cave et une petite partie habitation.

Les vignes s'étendaient alors du bas de Vimines, à la limite de Cognin (les vignes du château « Henri Bordeaux »), puis en montant, on trouvait les Vignes Vichet, la Française, les Perriers, Lachat, la Sallaz, les Brilles, les Mollettes.

Puis « la Grande Vigne », c'était la plus grande étendue avec les Mollettes - les Bionnettes - les Brilles dessous - les Plantées - les Berlioz.

À partir du Grand Borda et jusqu'aux Sauges, les vignes étaient plus espacées et cultivées sous forme de treilles* assez hautes, et on y trouvait au milieu des plantations de blé, d'orge, d'avoine, et parfois juste de la prairie.

*une treille est une méthode de culture de la vigne qui consiste à exploiter son port grimpant

Les cépages de l'époque

À cette période le vin rouge était un cépage dit « direct » avec le « Bacot » très tannique et la « Douce noire ». En blanc, « la Saint Marie » (Roussette) et la Jacquère, cépages typiques savoyard.

Le vin portait alors l'appellation le « pointu de Vimines ».

Il y avait aussi le « Noah » blanc et rouge, interdit à la consommation depuis longtemps car beaucoup trop élevé en taux de méthanol, on disait alors que ce vin « rendait fou ».

Ensuite, les cépages nobles ont fait leur chemin : le Gamay, le Pinot de Bourgogne, la Mondeuse en rouge ; le Chardonnay et la Roussette en blanc.

Les familles produisaient le vin et le livraient en tonneaux aux bistros et restaurants de Chambéry et villages alentours, où celui-ci était servi au pot, sur les tables et au comptoir.

L'arrivée du vin servi en bouteille a un peu tué le vin de Vimines à cause du processus nécessaire pour la mise en bouteille. Les vigneron n'arrivaient plus à vendre leur vin.

Les surfaces de vignoble ont diminué et ont fini par disparaître au fil des années, les propriétaires et héritiers manquant de temps, d'envie ou de moyens pour s'en occuper.



Fanfan, Damien, des enfants du pays attachés à leur héritage



Fanfan a repris les vignes après ses parents, qui avaient déjà le Sarto aux Grandes Vignes. Ses vignes familiales lui viennent de ses grands-parents maternels.

Il grandit avec le raisin et dès son plus jeune âge il participe au travail de la vigne. Il a toujours eu la volonté de faire perdurer cette culture et s'en est donné les moyens.

En 1992, il replante des greffons faits sur des vignes de plus de 100 ans. Après le décès de son père, au début des années 2000, il réduit de moitié sa plantation de vigne pour passer à 2500 m².

Il suit des formations de vinification, s'équipe d'outils comme le mustimètre qui est un densimètre pour évaluer le taux d'alcool dans le vin et se dote de conseils et du suivi de son vin auprès



d'un œnologue.

URD'HUI : Les Vignes de Fanfan



Il se modernise en passant à des cuves inox et polyester (plus pratique pour la vinification et la fermentation), mais il garde quelques tonneaux en chêne et châtaignier en souvenir.



En 2020, ils rénovent le cellier de 80 m², qui est classé au patrimoine historique du parc de la Chartreuse. La rénovation est gérée par "les Bâtiments de France" et "la fondation du patrimoine" en respectant des procédés ancestraux comme la forme spéciale des arêtiers de toiture et les cheneaux en zinc vieilli.

La relève est assurée avec Damien, la 4^{ème} génération, qui est déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années. Il a reçu le savoir-faire qui se transmet de génération en génération et il compte bien faire perdurer le patrimoine familial. Sans oublier Amandine, la fille de Fanfan, toujours présente aussi quand il s'agit de donner un coup de main comme pour l'embouteillage par exemple.



Le travail de la vigne, ça occupe toute l'année

Dès février-mars, c'est la période de la taille. On sélectionne un seul sarment qu'on attache. Commence ensuite l'entretien des sols avec le débroussaillage. Puis au fur et à mesure des pousses, il faut attacher les sarments au fil, à l'ancienne avec de l'osier et dès les premières feuilles et en fonction de la météo, il faut traiter la vigne contre les maladies avec du soufre et du cuivre.

Mi-juillet il faut de nouveau tailler pour limiter la hauteur.

Ensuite viennent les vendanges à la fin de l'été, la pressée puis toute la phase de vinification où il faut surveiller la fermentation, faire des échantillonnages réguliers et les filtrages. Beaucoup de patience et de surveillance.

Cela emmène vers le mois de juin de l'année suivante où il faut mettre en bouteilles alors que les nouveaux raisins commencent à fleurir, et c'est reparti...



Pour pouvoir produire leur vin, avec une appellation dite de "vin familial", il est nécessaire de remplir un certain nombre de formalités douanières.

Fanfan et Damien produisent environ 2000 litres de vin par an, issus de trois cépages : le Pinot de Bourgogne (vin rouge et rosé), la Jacquère (vin blanc) et le Chardonnay (vin blanc). Le rosé représente environ 20% du volume de rouge préparé.

Nous avons d'ailleurs eu droit à une dégustation de vin blanc, un Jacquère maison, excellent !!!



Cette année, Fanfan et Damien, toujours entourés de leur famille et amis, ont commencé les vendanges le 27 août, avec le cépage Pinot de Bourgogne, puis le 9 septembre avec le Chardonnay et enfin le 20 septembre la Jacquère.

« Les vendanges, c'est aussi et surtout une ambiance, un grand moment de rigolade et de partage. »



Merci à Fanfan et Martine pour leur accueil et pour le récit passionné de Fanfan qui a eu à cœur de partager avec nous l'histoire des Vignes à Vimines. Merci à Damien pour la visite guidée du vignoble et du Sarto.

Enigme : saurez-vous déchiffrer l'inscription sur cette serrure ?



Réponse dans le prochain Vim'Info





La Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète Le Clean'Up de Vimines

Une petite équipe de volontaires s'est réunie le samedi 17 septembre 2022 à l'occasion du Clean'up organisé par la commune pour nettoyer les bords des routes et chemins de notre commune.

Une première équipe a pris en charge le ramassage des déchets autour du chef-lieu en passant par l'école, le parking du cimetière, la route des Pierrettes, la route de Maragnan et pour finir aux abords des salles des fêtes.



Une seconde équipe est partie en direction du stade de foot, ramassant sur leur passage autour de l'Eglise, de la Mairie, sur le chemin du Thêt et le long de la RD47.

Au terme de 2h de promenade, armés de nos sacs et pinces à déchets, ce sont 13kg de détritrus qui ont été retirés de la nature pour être acheminés dans les bonnes filières de recyclage.

En quelques chiffres :

- 5kg de déchets recyclables (canettes, papiers, cartons, verre...)
- 8kg de déchets non recyclables (petits emballages, films plastiques)
- 420 mégots

Parmi les déchets les plus ramassés cette année : les papiers de goûters aux abords de l'école, les canettes de sodas, les mégots et paquets de cigarettes.

Plus d'infos sur : <https://www.gestespropres.com/>
<https://www.worldcleanupday.fr/>



Composteurs

Grand Chambéry, dans le cadre de sa politique de réduction des déchets met gratuitement à disposition de ses habitants des composteurs individuels de jardin et se déplace pour une distribution de ces derniers.

Le 16 septembre, 50 composteurs ont été distribués dont 34 pour des Vimenais.



Grand Chambéry

4 bonnes raisons de trier ses déchets

Économiser les ressources

Le recyclage permet, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages. Par exemple, recycler une tonne de canettes en aluminium permet d'économiser 2,44 tonnes de bauxite !

Éviter le gaspillage

Le recyclage évite le gaspillage. Car il est vraiment dommage de jeter un emballage vide alors qu'une fois recyclé, il peut encore servir à fabriquer de nouveaux objets.

Par exemple : le plastique recyclé sert à fabriquer de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux... Avec le verre, on refait des bouteilles, des pots et des bocaux. L'acier et l'aluminium sont fondus pour former des meubles, des outils, de l'électroménager, des carrosseries de voiture... Et le carton sert à fabriquer d'autres objets ou emballages en carton !

Limiter les pollutions

En recyclant, on évite une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits.

Par exemple : l'émission de gaz carbonique due au transport des matières premières (qui viennent parfois de très loin) et aux activités industrielles participe à l'augmentation de l'effet de serre et donc au réchauffement de la planète. Ce que nous devons à tout prix éviter ! Recycler permet de limiter ces émissions.

Favoriser l'emploi

Les filières de recyclage favorisent la création d'emploi. Trier les déchets, acheminer les matières, faire fonctionner les usines de recyclages... Autant d'étapes permettant la création d'emploi en France et en Europe.

TRIER C'EST FACILE !

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :



Conseils de tri

Il vaut mieux...

- Ecraser les bouteilles plastiques et laisser les bouchons.
- Ne pas emboîter les emballages recyclables les uns dans les autres.
- Ne pas mettre de sac plastique dans le bac jaune.
- Des déchets bien vidés, mais non lavés ! Afin de ne pas souiller les autres emballages recyclables, videz les bien. Cependant, il est inutile de les laver. Ainsi, évitons de gaspiller de l'eau potable !

Il est interdit de déposer dans les sacs ou bacs jaunes les déchets suivants :

- les déchets de soins à risque (seringues, aiguilles...)
- le verre
- les piles
- les textiles
- les encombrants
- les végétaux
- des ordures ménagères



Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Le Parc naturel régional de Chartreuse développe l'autopartage entre particuliers

Qu'est-ce que c'est ?

L'autopartage entre particuliers, c'est la mise en commun d'un véhicule entre plusieurs personnes qui définissent ensemble des règles de fonctionnement. Ces règles sont ensuite inscrites dans un contrat d'autopartage.

Il se distingue du covoiturage puisque dans le cas de l'autopartage, le véhicule est utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Dans le cas du covoiturage, les personnes effectuent ensemble le même trajet.

L'autopartage est **économique** (partage des frais du véhicule au prorata des km réalisés), **écologique** (contribue à limiter le nombre de voitures en circulation), **convivial** (crée un lien de confiance entre les participants) et **rationnel** (des voitures mieux utilisées).

Les personnes intéressées bénéficient gratuitement des aides suivantes :

- ▶ si besoin, une aide pour trouver une ou des personnes avec qui faire de l'autopartage
- ▶ une assurance adaptée permettant d'éviter tout malus en cas d'accident
- ▶ un accompagnement personnalisé, des conseils et des outils (exemple de contrat d'autopartage, carnet de bord pour comptabiliser les kilomètres)

Ces aides s'adressent aussi bien aux personnes souhaitant partager leur propre voiture qu'à celles qui ont ponctuellement besoin d'une voiture.

Pourquoi pas vous ?

Votre voiture passe l'essentiel de son temps immobilisée sur un parking ou dans un garage, vous avez deux voitures, mais la deuxième sert peu...

Vous ne possédez pas de voiture, mais vous aimeriez en avoir une de temps en temps pour des déplacements spécifiques, vous avez une seule voiture et il vous arrive ponctuellement d'avoir besoin d'une seconde, sans que cela justifie d'en acheter une...

L'autopartage est fait pour vous !

Informations et contacts :

Gaëlle Bernard-Peyre—Élue référente à la commune de Vimines

gaelle.bernard-peyre@elus-vimines.com

Coline Girard – Parc naturel régional de Chartreuse

coline.girard@parc-chartreuse.net

06 88 42 80 35

Offres d'emplois et stages

Le Parc Naturel régional de Chartreuse propose actuellement plusieurs offres d'emplois et de stages :

- Animateur(trice) transition énergétique
- Chargé(e) de mission Natura 2000 et Rivières sauvages
- Chargé(e) de projet mobilité durable
- Stage sur le thème de la transition énergétique et de la sobriété
- Chargé(e) de mission « Alimentation et Ressources locale »

Toutes les informations sur les postes sont disponibles sur leur site internet, rubrique offres d'emplois :

<https://www.parc-chartreuse.net/offres-emploi/>

CHARTREUSE **PARTAGER UNE VOITURE**
Pourquoi pas vous ?

Le Parc de Chartreuse propose une **expérimentation sur l'autopartage** et **recherche** des emprunteurs ou des propriétaires

- MISE EN RELATION ENTRE PROPRIÉTAIRES ET EMPRUNTEURS
- ACCOMPAGNEMENT ET CONTRAT D'AUTOPARTAGE SUR-MESURE
- ASSURANCE ADAPTÉE GRATUITE

Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous
04 76 88 75 20 - accueil@parc-chartreuse.net

Parc naturel régional de Chartreuse

La Fibre : déploiement en cours

Depuis plus d'un an Orange et ses prestataires sont présents sur la commune afin d'assurer le déploiement de la Fibre. Depuis courant mai, les premiers bâtiments sont devenus éligibles au Chef-Lieu (environ 29), puis courant septembre c'est le centre hameau des Berlioz qui vient de devenir éligible.

Les câblages des armoires de distribution vertes sont en cours ainsi que le remplacement de poteaux et tirage de câbles en souterrain ou en aérien, au rythme des demandes d'arrêtés de circulation pour les zones de travaux assurés par nos agents des services techniques et administratifs de la Mairie dont nous pouvons saluer l'efficacité. Nous ne pouvons vous communiquer plus de dates concernant les raccordements possibles à venir.

Pour connaître l'état du déploiement sur la commune, la carte des locaux éligibles est disponible sur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Nous nous réjouissons que les habitants et les professionnels de la commune puissent bénéficier d'une bonne connectivité internet.

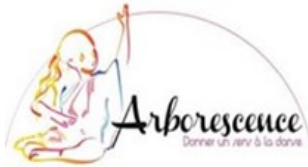
A savoir qu'il est possible que des vendeurs porte-à-porte mandatés par Orange circulent dans les jours, semaines ou mois prochains dans la commune pour promouvoir et vendre les offres commerciales d'Orange sur ladite fibre optique. Il est important de vous en informer car, parfois, la venue de personnes qui passent de maison en maison peut inquiéter. Ils auront une carte professionnelle et respecteront bien entendu tous les gestes barrières sanitaires indispensables actuellement. Vous avez libre choix de votre opérateur pour ce raccordement.

IMPORTANT :

Nous profitons de cet article pour faire passer quelques messages clés et préparer votre futur raccordement. Il faut notamment que vous réalisiez que souscrire à la Fibre signifie le passage dans le logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique et sous votre responsabilité.

- Il faut donc repérer par où passe actuellement ledit câble téléphonique, déboucher/réparer éventuellement les gaines & fourreaux, soulever les regards, dégager les prises, etc.
- Il faut aussi réfléchir à l'emplacement que l'on souhaite pour la nouvelle prise murale.
- Et enfin, il faut être bien présent le jour du rendez-vous pour guider le technicien qu'enverra l'opérateur auprès de qui les gens se seront abonnés.

Associations



Arborescence

Arborescence propose des **Stages Duo Adultes / Enfants destinés aux enfants de 2 à 5 ans.**

Ces Ateliers d'une heure en petit groupe et animés par **Blanche Bonnaud de la Cie Sans ceinture ni Bretelles** sont des rendez-vous d'échange et de partage. Sous forme de jeu, l'enfant est amené à découvrir ses sensibilités musicales, le plaisir d'explorer les objets, les matières, le corps de l'autre, à jouer avec les rythmes.

Les adultes accompagnants sont sollicités pour explorer avec leur enfant le plaisir du mouvement. Adultes et enfants jouent avec les différentes émotions qui traversent leur corps en résonance avec des ambiances musicales.

C'est l'occasion pour les adultes d'oublier les préoccupations du quotidien..

Tout le monde est bienvenu : parents, grands-parents, cousin, amis...

Pour le bon déroulement des séances, nous souhaitons la présence d'un adulte par enfant. Une séance Découverte a été organisée le samedi matin 24 septembre 2022.

Nous proposons des stages les mercredis 16, 23 et 30 novembre 2022 de 9h30 à 10h30

(Ouverture d'un deuxième créneau de 10h30 à 11h30 selon le nombre d'inscriptions)

D'autres dates seront proposées début d'année 2023.

Tarifs des ateliers duo : 1 séance : 10€ / 2 séances : 18€ / 3 séances : 25€

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Amelie Richard au 0624510419
- ou Sarah Ricard au 0619054944
- ou par mail associationarborescence73@gmail.com
(Attention nouvelle adresse mail)





Crédit Photo : Matthieu Chandelier

621 adhérents
5 vendredis d'ouverture
Un concert, une démonstration de vtt trial, un stand de réparation de vélo, des contes pour petits et grands, le montage de vos pneus hiver, des jeux de société... et surtout une ambiance chaleureuse et des Viménais ravis !

Merci à tous les habitants qui ont poussé les portes de la salle Saint Jean depuis le 23 septembre !

Le café sera fermé en janvier et en février.

Réouverture début mars 2023 !

À venir...

- 18 novembre : soirée Farte tes skis alpins, 5€ la paire au profit du Téléthon
- 25 novembre : concert de musique tzigane du groupe O'Deves - 19h30
- 2 décembre : atelier œnologie animée par Martin Lhuillier [Complet]
- 9 décembre : conférence sur le thème du stress par Raphaël Homat - 20h
- 16 décembre : bricolage de Noël pour petits et grands, dégustation des galettes et crêpes du foodtruck Gatou Banoush. Le café sera spécialement décoré par Héloïse Carraz (L'Arbre Blanc décoration) !

À découvrir



O'Deves

FAMILLE • CHANTS TZIGANES • PARTICIPATION CONSCIENTE AU CHAPEAU • MUSIQUE

Vendredi
25 Novembre 2022
19h30

à
La Grolle
Café associatif de Vimines

Que diriez vous d'un moment hors du temps ? D'un voyage de quelques instants au cœur des plus beaux chants tziganes ?

Venez découvrir ces sonorités joyeuses ou tragiques, réchauffez vous auprès de l'accordéon ou de la contrebasse et laissez vous aller à la guitare... Le violon aura tout de vous étonner et sans vous en rendre compte vous serez déjà détendu sur une table de La Grolle en train de danser un verre à la main et de chanter à pleins poumons...

19h30 de chants des tziganes de tous pays. Quelques airs connus ainsi que de nombreuses perles rares du répertoire.

Aven amanta... [Vient avec nous...]

La Grolle

Vins & Terroir

Vendredi 2 décembre 2022
20h -> 21h
12 personnes max.

Sur inscription,
directement à La Grolle avant le 18 novembre
15€ personnes,
réservé aux adhérents !



Aimer un vin, les vins, cela commence par savoir exprimer ses ressentis. À travers cette initiation à la dégustation, vous apprendrez à déguster les vins en utilisant votre sens visuel, olfactif et gustatif par le biais de méthodes simples et accessibles. C'est ce que propose cette dégustation en délivrant les clés nécessaires à la compréhension des vins et de leur univers. La dégustation proposée par Martin LTHULLIER, diplômé du vin de France Wine & Spirit Education Trust Niveau 3, sera composée de 3 vins originaux et ponctuée d'animations ludiques (dégustation à l'aveugle, ...). Elle sera par ailleurs accompagnée d'accords mets/vins par le biais de plusieurs planches : charcuterie, fromage & choucroute...



DETENDS TON STRING FERNAND !

Le stress chronique est un véritable fléau qui a des répercussions sur notre santé. Longtemps considérée comme étant réservée aux « grands champions », la préparation mentale offre des outils à la portée de tous afin de comprendre et maîtriser concrètement notre stress au quotidien.

Conférence ateliers
vendredi le 9 décembre [GRATUIT]
de 20h à 20h45

Viménais, Raphaël est préparateur mental depuis 2012. Il travaille avec des sportifs pros, des entrepreneurs et intervient aussi dans des conférences ou animation d'ateliers en entreprises et spécialement pour nous dans un format inédit à La Grolle, en tant que partenaire du café associatif ! Raphaël présentera également son nouveau livre pour aller encore plus loin dans votre quête de sérénité au quotidien.

8 CÂTES
CENTRE SON STRESS

Comité Scolaire

Le comité scolaire de Vimines vous propose une vente de Sapins de Noël des "Sapins de Chartreuse" à St Thibaud. (les années précédentes nous avons travaillé avec les Sapins de Curti).

Nouveauté cette année, Le Marché de Noël avec Troc'Savoirs.

Vous retrouverez notre Père Noël avec sa boîte aux lettres où les listes pourront être déposées.

Ainsi que crêpes, diots, vin ou chocolat Chaud.

On vous attend nombreux à la salle des fêtes le samedi 10 Décembre

Sapin de Noël



Avec le Comité scolaire de Vimines
Et l'Association Troc'savoirs



Samedi 10 Déc 2022

10h à 17h

Retrait des sapins à la salle des fêtes de
VIMINES

Le Père Noël sera présent avec nous de
10h à 12h et de 14h à 16h

Exposition, Vin chaud, Diots
Chocolat chaud, Crêpes

Renseignements par Mail : viminescomitescolaire@gmail.com

Bon de commande

Nom :

Prénom :

Téléphone :

NORDMANN AVEC BÛCHE

TAILLES	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	TOTAL
80/100	20€		
100/125	26€		
125/150	30€		
150/175	37€		
175/200	46€		
200/250	59€		

ÉPICÉA AVEC BÛCHE

100/150	18€		
150/200	23€		
200/250	28€		

TOTAL DE LA COMMANDE : €

Commande et règlement à remettre dans la boîte aux lettres du comité scolaire devant l'école avant le 1 Décembre 2022



Communes Solidaires

Marché de Noël Solidaire - Septième édition

Communes Solidaires

Membre de Action Aid France

Le Marché de Noël Solidaire de Communes Solidaires se tiendra pour la 7ème fois le

Samedi 26 novembre 2022

Salle de la Forgerie à Cognin

de 10h à 18h



Comme les années précédentes, une vingtaine d'associations de Solidarité Internationale ou Nationale seront présentes. Elles vous proposeront de l'artisanat des 4 coins du monde, vendu au profit de leurs projets.

Vous pourrez aussi librement échanger avec elles sur leurs actions, dans une ambiance conviviale.

La journée sera ponctuée d'animations, de jeux pour les enfants. Vous pourrez y visiter une exposition.

L'inauguration aura lieu à 11h.

Venez nombreux soutenir les associations et passer un bon moment !





Vim'Tonic



Une rentrée réussie, un nombre d'inscriptions historique !

Après deux années éprouvantes de pandémie, vous êtes nombreux à nous avoir rejoints en septembre pour pratiquer des activités de remise en forme tout près de chez vous. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance !

Il n'y a pas de petites économies en cette période où l'essence est rare, le coût de l'énergie élevé et la vie chère.

Nous vous proposons des activités à prix raisonnable (renforcement musculaire, gym douce ou stretching, Pilates, Yoga, ...). Un cours par semaine, pendant un an, coûte de 110 à 145€, selon l'activité choisie.

Cette année, trois nouveautés :

- le cours de Zumba, le mercredi de 18h45 à 19h45, salle de l'Oseraie, avec Sandy,
- le cours de Yoga, le vendredi de 9h à 10h15, salle Saint Jean, avec Marjorie,
- le cours Vitamin', le jeudi de 15h45 à 16h45, salle de l'Oseraie, avec Muriel.

Il reste encore de la place au cours de Natha Yoga, le mardi de 18h45 à 20h, avec Pascale.

Si vous ne savez pas quelle activité vous conviendrait le mieux, vous pouvez nous contacter par mail à vimtonic@gmail.com ou appeler Christine Nougarede au 06 14 68 97 08 ou Catherine Donjon au 06 30 19 03 93. Nous vous conseillerons en fonction de vos besoins et de vos horaires.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram !

Quelques exemples de cours avec Muriel, notre dynamique professeure :

Pilates avancé, le jeudi à 18h30



Renforcement musculaire, le jeudi à 19h35





Vim'Notes

*Colchiques dans les prés
Fleurissent fleurissent
Colchiques dans les prés
C'est la fin de l'été
Et d'Apollinaire, en plus mélancolique
Le pré est vénéneux mais joli en automne (...)
Le colchique couleur de cerne et de lilas
Y fleurit tes yeux sont comme cette fleur-là (...)*

CONCERT D'AUTOMNE

Eh bien oui, la rentrée est loin maintenant et, dans plus d'une école, on doit honorer en chansons ou poèmes la beauté et le charme ambigu de la saison. Les Vim'notes ont repris leurs répétitions qui, sur des thèmes divers et variés, les acheminent vers la surprise d'un concert où cette chorale pourra se faire entendre... à Vimines !

Surprise en effet car se produire en public n'est pas fréquent. Sous la baguette de son chef compétent, à l'oreille justement exigeante, il faut un travail de longue haleine pour que notre modeste chorale, formée d'interprètes qui, en général sans connaissance initiale de la musique aiment chanter et désirent gagner en niveau (et en bonheur) dans ce domaine, puisse franchir le pas.

Ainsi parvient-on, sans témérité excessive, à se manifester au-delà de l'entre-soi de l'apprentissage. Le défi semble maintenant relevé car « Music'Yenne » nous fait l'honneur et le plaisir d'un renfort conséquent !. La convergence est rendue techniquement possible par le fait que le même chef-de-choeur : Sylvain Vandurme, dirige nos deux groupes et sur un répertoire identique. S'ajoute à cela l'amabilité des choristes d'outre-montagne qui consent à se déplacer pour que nous nous produisions en commun.

Notez bien ce rendez-vous :

Mercredi 7 décembre 2022 à 19 heures à la salle Saint-Jean

Nous vous demandons de le faire connaître à vos connaissances.
Partage du verre de la cordialité à l'issue du concert
Entrée libre



La chorale Vim'Notes au complet



Chorale Music Yenne à la Foire de Savoie



Troc'Savoirs

Depuis la rentrée 2022, les créations se font nombreuses dans les ateliers ! N'hésitez pas à venir créer avec nous !!

Rappel du principe de l'association : Sous forme d'atelier libre, chacun réalise ce qu'il lui plaît ou peut demander l'aide d'autres adhérents pour commencer une nouvelle activité (matériel non fourni). Ces séances sont ouvertes aux adultes et adolescents (à partir de la 6^{ème}), éventuellement aux plus jeunes si un des parents est inscrit (pour le jeudi). Nous espérons que cette formule souple d'échange de savoir-faire (fréquentation et arrivée/départ libre dans le cadre des horaires proposés, sauf pour les ados sans autorisation parentale) vous plaira et permettra à chacun de laisser libre cours à sa créativité en partageant de bons moments (et parfois des gâteaux !)

Les ateliers sont ouverts :

- le **lundi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30/17 h** au 1^{er} étage de la Salle St Jean

- le **jeudi soir de 19h00 à 21h00** au 1^{er} étage de la Salle St Jean

Pour l'atelier du jeudi, si vous êtes intéressé par le concept mais que vous ne savez pas quand vous pouvez venir, merci de nous laisser vos coordonnées par mail, téléphone, SMS, afin d'être averti quand l'atelier n'a pas lieu.

Le principe de l'association

... Vous arrivez quand vous voulez ...

...vous repartez quand vous voulez !!!

Possibilité de venir voir ou de faire un essai sur deux ateliers



Le jeudi 13 octobre 2022, nous avons réalisé notre 1^{er} atelier à thème de l'année :

la confection d'un Jujhat (Objet décoratif) Qu'est-ce qu'un Jujhat ? D'origine Camerounaise, le « juju hat » ou « aka » est une coiffé traditionnelle ornant la tête de danseurs et personnalités de haut rang, lors de cérémonies rituelles.

Voici quelques réalisations des adhérents. Possibilité de faire uniquement les ateliers à thème sur inscription.



Prochain évènement : l'association organise pour la 2^{nde} fois un marché de Noël !!

Nous profitons de la vente des sapins de Noël organisée par le Comité Scolaire pour vous proposer un marché de Noël dans la salle des fêtes de Vimines. Une communication sera faite ultérieurement. (Si vous souhaitez exposer, contactez-nous). Lors de cette journée du **samedi 10 décembre 2022** vous pourrez donc acheter votre sapin, les cadeaux, la déco et même profitez d'une restauration sur place ! Alors n'hésitez pas à venir faire un tour !! (Commande de sapin à faire avant le 01/12/2022 auprès du Comité Scolaire)

Pour plus d'infos contacter :

Présidente et responsable de l'atelier du jeudi : Caroline CHAALAL CHABOUD –
06 15 46 07 12 - chaboud.caroline@wanadoo.fr

Présidente adjointe : Laurence BERLIOZ

Secrétaire : Tanguy JANIN

Secrétaire adjointe et responsable l'atelier du lundi : Marie-Claire DUISIT –

04 79 62 75 92 – marie.18@wanadoo.fr

Trésorière : Alexandra CATTAUD

Cotisation annuelle : Adulte = 16€ (ou 18€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon). Ado = 8€ ou 10€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)



<https://www.facebook.com/Trocsavoirs-204834236723434>



BOUCHER - TRAITEUR
Romain Ayet
 112 Résidence Ste Anne
 73290 LA MOTTE SERVOLEX **04 79 25 16 28**

BOIS DE CONSTRUCTION
 SAPIN - EPECEA - DOUGLAS
<https://www.sclerie-frison-chambery.fr>

FRISON

FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
R. VIAL MAGASIN BRICOLAGE
 MATÉRIAUX
 COMBUSTIBLE TRANSPORTS

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU - 73360 LES ECHELLES
 Tél. **04 79 36 62 61**

04 79 36 05 13
MUSCAT
NET SURFACES

PROPRETE - ENVIRONNEMENT - MULTISERVICES

VRD
Services



73160 VIMINES
 Tél. : 04.79.62.49.23
contact@vrd-services.com
*Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain
 balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton),
 aménagement routier, clôture, brise-vue*
www.vrd-services.com

Au Cyclamen
Fleuriste

Paiement à distance

73160 COGNIN
 Tél. 04 79 69 34 44
 73290 LA-MOTTE-SERVOLEX
 Tél. 04 79 65 11 68

www.fleuriste-au-cyclamen.fr

Homatic
 AUTOMATISMES & ACCESSIBILITES

Portail - Porte de garage - Automatismes
 - Volet roulant - Store

HOMATIC - 545 Route de la Prairie à VOGLANS
04.79.617.617 info@homatic.fr - www.homatic.fr

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS
 ENROBES - VRD - TERRASSEMENT
 Cours de privés - Communes - Industries - Collectivités

S.E.R. T.P.R.

Agence de La Ravoire - 801 rue Archimède - ZI de l'Albanne (73490)
 Tél. 04 79 25 10 25 - mail contact@serpr73.fr

Directeur de la publication : Corine WOLFF
 Conception, réalisation : Mairie de Vimines
 Comité de rédaction : Mairie de Vimines
 Crédit photos : Mairie de Vimines
 Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert



Photo de Troc'Savoirs

Calendrier

2022

Novembre

- 22 Déchetterie mobile**
Stade de Vimines
- 26 Loto**
Entente Val d'Hyères
Salle Oseraie
- 29 Conseil Municipal**
Salle du conseil

Décembre

- 3 Téléthon**
Salle de l'Oseraie
- 7 Concert de Vim'Notes**
Salle St Jean
- 6 Conseil d'Administration du CCAS**
Salle du Conseil
- 10 Marché de Noël et Retrait des sapins**
Salle Oseraie
- 11 Goûter spectacle des Aînés**
Salle Oseraie
- 15 Ateliers Bébés Lecteurs**
Bibliothèque
- 16 Soirée surprise du Café Associatif (avant fermeture hivernale)**
Salle St Jean

2023

Janvier

- 3 Conseil Municipal**
Conseil d'Administration du CCAS
Salle du Conseil
- 19 Atelier Bébés Lecteurs**
Bibliothèque
- 20 Vœux du Maire**
- 31 Conseil Municipal**
Salle du conseil

Février

- 4 Boudins**
ACCA
Salle Oseraie
- 11 Concours de belote**
Entente val d'Hyères
Salle Oseraie
- 21 Conseil d'Administration du CCAS**
Salle du Conseil
- 24 Reprise du Café Associatif**

Mars

- 7 Conseil Municipal**
Salle du conseil
- 11 Carnaval**
Comité Scolaire
Chef lieu
- 16 Atelier Bébés Lecteurs**
Bibliothèque
- 19 Cérémonie**
Anciens Combattants

Avril

- 2 Repas annuel**
Le Signal
Salle Oseraie
- 5 Conseil Municipal**
Salle du conseil
- 25 Conseil d'Administration du CCAS**
Salle du Conseil

Mai

- 8 Cérémonie**
Anciens Combattants
Chef Lieu
- 9 Conseil Municipal**
Salle du conseil
- 14 Fête du Pain**
Comité Scolaire
Salle Oseraie

Juin

- 10 Pétanque**
Entente Val d'Hyères
Stade de Vimines
- 17 Gala de danse**
Arborescence
Salle Oseraie
- 20 Conseil d'Administration du CCAS**
Salle du Conseil
- 24 Feux de la St Jean**
Comité Scolaire
- 27 Conseil Municipal**
Salle du conseil

Août

- 15 Fête du 15 août**
Comité Paroissial